



BRI
Bureau des Relations
Internationales

GUIDE DES ÉTUDIANTS ERASMUS⁺ à la HELdB



With the support of the
Erasmus+ Programme of
the European Union

heldb
haute école
lucia de brouckère

Une brochure du Bureau des Relations Internationales HELdB
Disponible en ligne sur www.heldb.be, « international », « Incoming Mobility »

heldb



haute école
lucia de brouckère

Cher étudiant,
Chère étudiante,

Bienvenue à la HELdB !

Depuis 1996, année de sa création, la Haute École Lucia de Brouckère offre une formation qui combine les aspects théoriques et pratiques, grâce à des stages encadrés de longue durée sur le terrain et de nombreux séminaires avec des professionnels.

Tout en restant une institution proche de son ancrage régional, la Haute École Lucia de Brouckère souscrit au processus de Bologne. Les collaborations avec des institutions à travers le monde et l'ouverture à l'international font partie de ses priorités.

La HELdB, consciente de l'importance de l'ouverture internationale, a signé la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur et participe au programme de mobilité européenne Erasmus+ en proposant à ses étudiants des bourses de mobilité pour qu'ils puissent effectuer leurs stages, voire une partie de leur cursus à l'étranger. Cette Charte nous permet aussi de recevoir des étudiants et enseignants provenant de nos établissements partenaires afin de suivre des cours et pour des missions d'enseignement et formation dans notre établissement.

Le défi que nous relevons au quotidien est de proposer un enseignement de qualité, dispensé par des enseignants motivés, et qui favorise la réussite de nos étudiants grâce à un accompagnement individualisé tout au long de leur formation.

Du fait de la spécificité et de la tradition des institutions qui la composent, la HELdB fonctionne toujours en véritable ascenseur social, comme ce fut le cas pour des générations d'étudiants qui se sont par la suite épanouis dans leur vie sociale, professionnelle et familiale.

Pendant toute la durée de ses études à la HELdB, l'étudiant peut avoir la certitude que l'ensemble des membres du personnel mettra tout en œuvre pour lui garantir un enseignement de qualité.

La réussite de votre avenir professionnel est notre principal défi.

Belle année à vous au sein de la HELdB !

Renaud LORIDAN - Directeur-Président de la HELdB

Sommaire

Le Bureau des Relations internationales (BRI)	6
L'équipe du BRI	6
Introduction à la HELdB	7
Formations à la HELdB	8
Installations pour les étudiants	9
Calendrier académique.....	10
Jours fériés en Belgique	10
Congés annuels en Haute École.....	10
Formalités avant l'arrivée en Belgique	11
Inscription.....	11
Permis de séjour	11
Ressortissant d'un pays de l'Espace économique européen	11
Ressortissant d'un pays hors Union européenne.....	11
Assurance	11
Arrivée en Belgique	12
Rencontre avec le Bureau des Relations internationales	12
Journée d'accueil	12
Carte d'étudiant	12
Inscription à l'administration communale.....	12
Vie étudiante	13
Cours de français	13
Organisation des étudiants de la HELdB (Conseil des étudiants)	14
Epicerie solidaire (Aseb)	14
Centre de documentation (Bibliothèques)	14
Complexe sportif du Campus Ceria	14
Logement.....	14
Quelques sites utiles pour la recherche d'un logement	15
Système de notation à la HELdB	15
Vie quotidienne	16
Moyens de transport	16
Avion.....	16
Train	16
Bus	16
Vélo	16
Taxi	16
Réseau téléphonique	16

Santé	16
Numéros d'urgence	17
Hôpitaux de Bruxelles	17
Hôpitaux de Jodoigne.....	17
Médecins	17
Pharmacie	18
Argent et compte bancaire	18
Déchets, recyclage	19
Magasins	19
Découvrir Bruxelles	19
Les transports à Bruxelles	19
Métro.....	20
Tram	21
Bus	21
Scooters	22
Vélos-villo-Uber	22
Découvrir la Belgique	23
Anvers - Bruges - Liège - Namur - The zwin	23
Les musées	24
Le Carnaval de Binche.....	24
Jodoigne.....	24
Formalités avant de quitter la Belgique	25
Informar la HELdB de votre départ	25
Radiation à l'administration communale	25
Logement.....	25
Résiliation des abonnements et comptes bancaires	25

Le Bureau des Relations Internationales (BRI)

Le BRI se compose de 2 coordinateurs et d'une dizaine de relais internationaux désignés dans les sections.

L'ÉQUIPE DU BRI :

Les deux coordinateurs du BRI ont une mission fondamentale dans la politique internationale de la HELdB. Ils s'occupent du développement des partenariats, de la gestion des mobilités nationales et internationales (UE et hors UE) dans le cadre des études ou des stages. Ils octroient des bourses dans le cadre des mobilités. Ils accompagnent les étudiants en mobilité d'échange avant, pendant et après leur séjour, notamment au niveau administratif.

OÙ NOUS TROUVER ?

Bât. 7 - 2ème étage - Bureau ES16
Campus CERIA
Avenue Emile Gryzon 1
1070 Bruxelles
Belgique

CONTACT

Pour toute question ou besoin de renseignements, nous écrire à l'adresse bri@heldb.be ou par téléphone au +32 (2) 526 70 56

Nous sommes aussi sur Instagram, Facebook et LinkedIn :



Heldb_erasmusplus



HELdB - Erasmus+



HELdB Erasmus



Linda LEONORA
Coordinatrice institutionnelle



Crépin MISONGE
Coordinateur du BRI
(Incoming et Outgoing student and staff)

Introduction à la HELdB :

La Haute Ecole Lucia de Brouckère (HELdB) est un établissement d'enseignement supérieur public qui offre un éventail de formations de type court « Bachelier » et de type long « Master », regroupées en trois Départements :

- Sciences économiques et de gestion
- Sciences de l'éducation
- Sciences et techniques

Ces formations sont réparties sur deux Campus différents, l'un à Bruxelles (Anderlecht) et l'autre à Jodoigne (50 km à l'est de Bruxelles).



Campus de Bruxelles



Campus CERIA
Avenue Émile Gryzon, 1
1070 Bruxelles



+32 2 526 75 24
+32 2 526 70 56



info@heldb.be



Campus de Jodoigne



Campus Jodoigne
Chaussée de Tirlemont 79 A
1370 Jodoigne



+32 10 81 88 51
+32 2 526 70 56

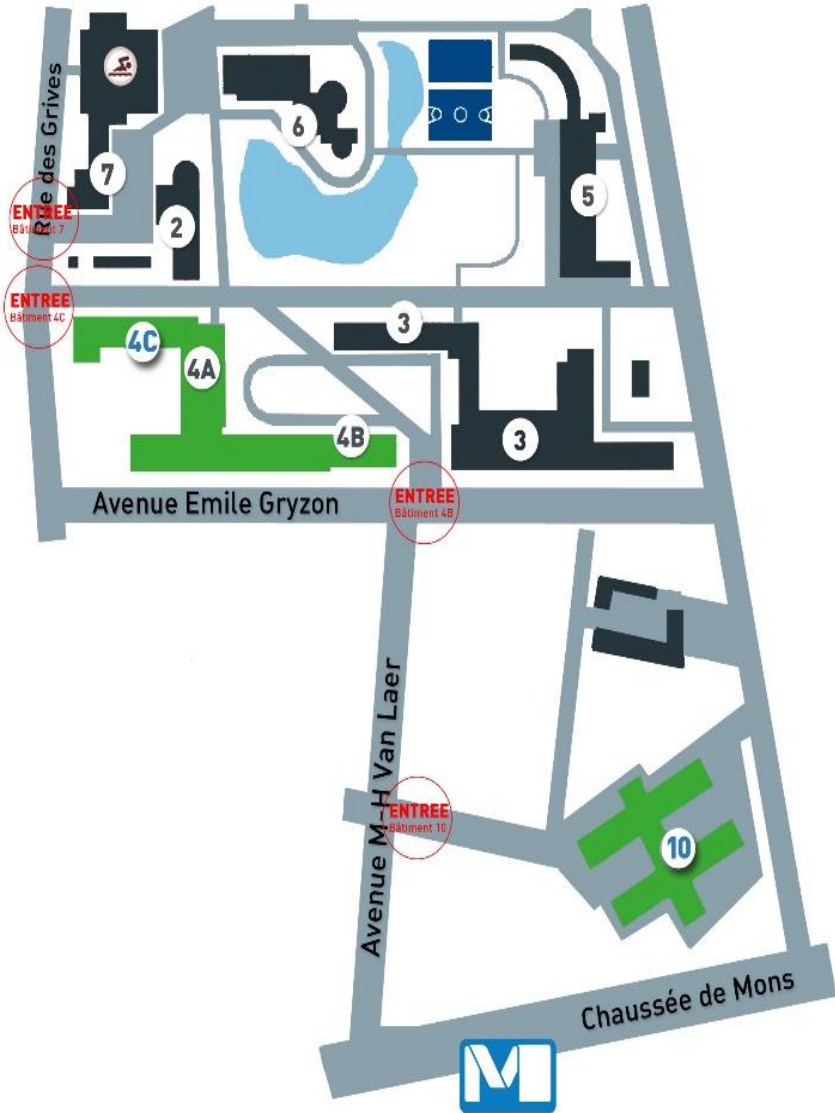


info@heldb.be

Formations de la HELdB

Cycle	Cours	Campus
Bachelier (3 ans)	Département des sciences économiques et de gestion	
	Comptabilité	Anderlecht
	Gestion hôtelière orientation management	Anderlecht
	Marketing	Anderlecht
	Droit	Anderlecht
	Relations publiques	Anderlecht
	Management du Tourisme et des Loisirs	Anderlecht
	Département des sciences de l'éducation	
	Enseignement - section 2 : de la 3e maternelle à la 6e primaire (Master 4 ans)	Anderlecht
	Éducateur(trice) spécialisé(e)	Jodoigne
	Bachelier en Accueil et Education du Jeune Enfant	Anderlecht et Jodoigne
	Département des sciences et techniques	
	Diététique	Anderlecht
	Architecture des jardins et du paysage	Anderlecht
	Gestion de l'environnement urbain	Anderlecht
	Electronique médicale	Anderlecht
Master (5 ans)	Département des sciences et techniques	
	Ingénieur industriel en biochimie	Anderlecht
	Ingénieur industriel en chimie	Anderlecht

Installations pour les étudiants



CALENDRIER ACADÉMIQUE :

L'année académique se divise en deux quadrimestres (c'est-à-dire 2 périodes de 4 mois) :

- 1^{er} quadrimestre : de mi-septembre à fin janvier
- 2^e quadrimestre : de début février à fin juin

Chaque quadrimestre se termine par une session d'examens précédée d'une période de « blocus » (révision).

Une session de rattrapage est prévue de fin août à début septembre pour les étudiants qui n'auraient pas validé certains cours.

JOURS FÉRIÉS EN BELGIQUE :

- le 1^{er} janvier (jour de l'An)
- Pâques et le lundi de Pâques (dates mobiles)
- le 1^{er} mai (fête du Travail)
- l'Ascension (6^e jeudi après Pâques)
- la Pentecôte et le lundi de la Pentecôte (7^e dimanche et lundi après Pâques)
- le 21 juillet (fête nationale)
- le 15 août (Assomption)
- le 1^{er} novembre (Toussaint)
- le 11 novembre (Armistice de 1918)
- le 25 décembre (Noël)

CONGÉS ANNUELS à la HELdB

- 27 septembre
- La semaine comportant le 01 et 02 novembre
- 2 semaines incluant le jour de Noël et de Nouvel An
- 2 semaines début avril incluant le weekend de Pâques
- 5 semaines consécutives placées à cheval sur juillet et août



Formalités avant l'arrivée en Belgique :

Avant votre départ pour la Belgique, il est important de vous renseigner sur les différentes formalités à accomplir. Voici les principales étapes :

INSCRIPTION :

L'étudiant qui vient étudier à la HELdB dans le cadre du programme Erasmus+ ou d'une mobilité de type Erasmus n'a pas de démarches d'inscriptions à réaliser auprès de la HELdB. Il doit cependant veiller à être inscrit régulièrement auprès de son institution d'origine.

PERMIS DE SÉJOUR :

› Ressortissant d'un pays de l'Union européenne :

Les ressortissants d'un pays de l'Union européenne (ou d'Islande, du Liechtenstein, de Norvège ou de Suisse) n'ont pas besoin de visa ni de permis de séjour pour étudier en Belgique.

› Ressortissant d'un pays hors Union européenne :

L'étudiant doit faire une demande d'autorisation de séjour auprès de l'ambassade ou du consulat de Belgique dans son pays et remplir certaines conditions. Cette autorisation est appelée « visa D ». Il est obligatoire d'obtenir ce visa pour entrer sur le territoire belge. Dans les 8 jours après son arrivée, l'étudiant devra se présenter auprès de l'administration communale de son lieu de résidence afin de s'y inscrire et d'obtenir son titre de séjour.

› Assurance :

En Belgique, tout étudiant belge ou étranger doit être couvert par une assurance soins de santé appelée « mutuelle ». Cette assurance donne droit au remboursement des frais médicaux et d'hospitalisation.

Si vous êtes ressortissant de l'Union européenne (ou d'Islande, du Liechtenstein, de Norvège ou de Suisse), pensez à demander votre carte européenne d'assurance maladie. Cette carte est gratuite et vous permettra de bénéficier du même accès aux soins de santé que les Belges.

Si vous n'êtes pas ressortissants de l'Union européenne, vous devez vous renseigner auprès de votre organisme assureur et vérifier s'il intervient à l'étranger, dans le cadre de conventions internationales. Si tel n'est pas le cas, il convient de s'inscrire dans une mutualité lors de votre séjour en Belgique en fournissant un certificat d'inscription délivré par la HELdB. Une cotisation trimestrielle obligatoire vous couvrira alors pour vos soins de santé, médicaments et hospitalisations.

Vous avez le choix entre différentes mutualités :

- la mutualité chrétienne (www.mc.be)
- la mutualité libérale (www.ml.be)
- la mutualité libre (www.mloz.be)
- la mutualité neutre (www.lamn.be)
- la mutualité socialiste (www.solidaris.be)
- la Caisse auxiliaire d'assurance maladie et invalidité (CAAMI) www.caami-hziv.fgov.be

Arrivée en Belgique

RENCONTRE AVEC LE BUREAU DES RELATIONS INTERNATIONALES (BRI) :

Nous vous demandons d'informer le Bureau des Relations Internationales de votre date d'arrivée en Belgique afin de convenir d'un rendez-vous avec le coordinateur international ou le professeur relai de votre section.

Lors de cette première rencontre, vous recevez un « Welcome pack ». Il comprend des documents importants, des informations sur la ville de séjour (Bruxelles, Jodoigne) et des cadeaux de bienvenue.

JOURNÉE D'ACCUEIL :

Le réseau POLEKE, qui regroupe quatre institutions d'enseignement supérieur situées sur le territoire de la ville de Bruxelles (HELdB - HELB - HEFF - HE2B), organise une journée d'accueil des étudiants internationaux. Cette journée permet de rencontrer les autres étudiants étrangers et de découvrir Bruxelles (capitale européenne). La date exacte et les informations relatives à cette journée vous seront communiquées par mail avant votre arrivée en Belgique.

CARTE D'ÉTUDIANT :

Le Bureau des Relations Internationales ou le professeur relai de votre section, veillera à vous inscrire comme étudiant Erasmus à la HELdB afin que vous disposiez de la carte d'étudiant et des codes d'accès pour les plateformes informatiques et valves numériques.

INSCRIPTION À L'ADMINISTRATION COMMUNALE :

Dans les 8 jours suivant votre arrivée, tout étudiant (Eou hors UE) doit se présenter personnellement au service des étrangers de la ville où il séjourne afin de déclarer sa présence sur le territoire et procéder à son inscription au Registre des Etrangers. Vous devez vous présenter muni :

- de 2 photos d'identité
- d'une pièce d'identité valable (carte d'identité ou passeport)
- de l'adresse de résidence en Belgique
- de la Convention d'étude/de stage
- de l'attestation d'inscription à la HELdB
- d'une copie du contrat ou attestation de bourse
- du visa étudiant (visa D) pour les étudiants hors UE

→ ANDERLECHT :

Bureau des étrangers - européens
Rue de France 99
+32 (0)2 558 09 39
europe@anderlecht.brussels

Bureau des citoyens non-européens
Rue de France 99
+32 (0)2 558 09 44
etrangers@anderlecht.brussels

→ JODOIGNE :

Service aux citoyens
Rue du Château 13, Jodoigne
+32 (0)10 81 99 99
info@jodoigne.be

Vie étudiante



COURS DE FRANÇAIS :

Des cours de français intensifs sont organisés au sein du réseau POLEKE (HELdB - HELB - HEFF - HE2B), dont fait partie la Haute Ecole Lucia de Brouckère avant le début de chaque quadrimestre, pour les étudiants Erasmus.

Ces cours ne donnent pas droit à des crédits E.C.T.S., mais vous recevrez une attestation de fréquentation à la fin de ceux-ci.

Les places étant limitées, vous pouvez contacter le Bureau des Relations Internationales pour plus d'informations sur les modalités d'inscription.

Les étudiants ERASMUS à la HELdB, s'ils le souhaitent, peuvent donc suivre gratuitement ces cours de français dispensés par le réseau POLEKE.



Le français de Belgique a quelques particularités que vous découvrirez bien vite. Voici quelques-uns des belgicisms les plus courants :

- **À tantôt** : à tout à l'heure
- **Septante et nonante** : soixante-dix et quatre-vingt-dix
- **Drache** : averse
- **Blocus** : période d'étude qui précèdent les examens
- **Chicon** : endive
- **Déjeuner - dîner - souper** : petit-déjeuner - déjeuner - dîner
- **Farde** : classeur
- **Gazette** : journal
- **Guindaille** : Soirée étudiante

ORGANISATION DES ÉTUDIANTS DE la HELdB (Conseil des étudiants) :

La Haute école a mis tout en œuvre pour fédérer, défendre et informer les étudiants. Les membres de la direction et les services transversaux sont présents sur nos deux sites et le personnel est très disponible et accueillant.

Le Conseil des étudiants est l'organe qui représente les étudiants de la Haute Ecole Lucia de Brouckère, et qui défend leurs droits.

Leur page Facebook :

<https://www.facebook.com/ce.helddb/>

ÉPICERIE SOLIDAIRE Aseb :

L'Association pour la solidarité étudiante en Belgique (Aseb) propose des paniers alimentaires à la fois variés et de bonne qualité à prix réduits au sein de ses épiceries afin d'aider les étudiants en difficulté financière. Les antennes ASEB permettent aux étudiants d'être mieux informés, orientés, accompagnés, qu'il s'agisse de l'accès aux droits, aux soins, au logement, ou encore d'une aide administrative.

<http://aseb-brussels.be/be/>

CENTRE DE DOCUMENTATION (BIBLIOTHÈQUES) :

Bibliothèque centrale francophone du CERIA

HORAIRES :

LUNDI ET MERCREDI : 9H-18H

MARDI ET JEUDI : 9H-20H

VENDREDI : 9H-13H

<https://www.bibliothequeceria.be/>

COMPLEXE SPORTIF DU CAMPUS CERIA :

Piscine HELdB (Voir plan de localisation à la page 9)

Deux piscines (accessibles à tous) : une de 25m et une pataugeoire. Activités organisées à la piscine : cours de natation (en groupe ou individuel), ballet aquatique, aquagym, plongée.

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h à 18h - samedi de 9h à 16h et pendant les vacances scolaires du lundi au samedi de 9h à 17h.

Tarifs : Droit d'entrée 2€

Abonnement 12 mois 150€

LOGEMENT :

La HELdB ne dispose pas de logement à disposition des étudiants Erasmus.

Nous conseillons d'entamer les recherches de logement le plus vite possible.

Les logements étudiants privés sont communément appelés « kot » en Belgique. Les sanitaires et la cuisine peuvent être privés ou partagés.

Si vous arrivez en Belgique sans avoir préalablement réservé de logement, il est conseillé de réserver un logement provisoire (hôtel, B&B, auberge de jeunesse, etc.)

Points importants relatifs au logement :

- **La garantie locative** : une garantie locative est équivalente à 1 ou 2 mois de loyer. Elle vous sera remboursée à la fin de l'occupation du logement après l'état des lieux de sortie, la remise des clés et la clôture des comptes. Lors de l'état des lieux d'entrée dans votre logement, nous vous conseillons de prendre des photos avec enregistrement de la date. Ces photos permettront d'éviter d'éventuelles contestations lors de l'état des lieux de sortie
- **Charges locatives** : il est important de savoir si les charges comme l'eau, le gaz et l'électricité sont comprises dans le montant du loyer. Dans les deux cas, veillez à consommer de façon modérée, pour la planète et pour votre porte-monnaie.
- **Internet** : pour éviter de mauvaises surprises, demandez au propriétaire si une connexion internet est prévue au logement et si elle est comprise dans le montant du loyer ou non.
- **Fin de contrat** : les contrats de bail s'étendent régulièrement sur 10 ou 12 mois et se paient par mois complet. Il se peut que votre période de séjour en Belgique soit différente. Abordez ce point avec le propriétaire AVANT de signer le contrat et veillez à ce que tout ce dont vous avez discuté figure dans le contrat.

QUELQUES SITES UTILES POUR LA RECHERCHE D'UN LOGEMENT :

- <https://erasmusplay.com/fr/>
- <https://www.student.be/en/student-rooms>
- <https://www.upkot.be/>
- <https://www.spotahome.com/brussels>
- <https://www.brusselsdestination.be/en>
- <https://brik.mykot.be/en>

SYSTÈME DE NOTATION À LA HELdB :

Après les examens finaux (oral et/ou écrit), votre note sera exprimée en score entre 0 et 20. Pour réussir, vous devez obtenir un score d'au moins 10/20.

L'échelle de notation ECTS a été mise au point pour permettre la conversion d'une note d'un établissement européen à un autre.

Échelle de notation		
Notes attribuées à la HELdB	Notes ECTS	Définitions
18 à 20	A	EXCELLENT : résultat remarquable, avec seulement quelques insuffisances mineures.
16/17	B	TRES BIEN : résultat supérieur à la moyenne, malgré un certain nombre d'insuffisances.
14/15	C	BIEN : travail généralement bon, malgré un certain nombre d'insuffisances notables.
11/12	D	SATISFAISANT : travail honnête, mais comportant des lacunes importantes
10	E	PASSABLE : le résultat satisfait aux critères minimaux.
9 ou inférieur	F	INSUFFISANT : un travail supplémentaire considérable est nécessaire.



Vie quotidienne

MOYENS DE TRANSPORT :

› AVION

Grâce à sa situation centrale en Europe, la Belgique est desservie par de nombreuses compagnies aériennes qui assurent des connexions directes avec un grand nombre de destinations internationales. La Belgique compte 2 aéroports principaux :

Aéroport de Bruxelles-Zaventem : situé à 12 kilomètres au nord de Bruxelles, il accueille des centaines de vols du monde entier et dispose d'une gare ferroviaire SNCB qui permet de rejoindre facilement les principales villes de Belgique.

Aéroport Brussels-South : situé à 46 kilomètres de Bruxelles, près de Charleroi, il est principalement desservi par les compagnies low-cost.

Un billet « combiné » **train + bus** est accessible sur le site de la SNCB.

› TRAIN

La Belgique est un petit pays qui se découvre facilement en train.

Le train permet également de rallier Paris en 1h20 et de se rendre en à peine deux heures à Amsterdam, Londres et Cologne.

Pour les étudiants de moins de 26 ans, la carte CAMPUS permet de faire le trajet depuis la gare du domicile vers la gare de l'établissement d'enseignement ou le lieu de stage à petit prix.

BON PLAN !

Avec le GO Pass 10, vous profitez de trajets pas chers dans toute la Belgique. Il s'agit d'un pass de 10 voyages à 53€. Il est non nominatif, donc utilisable avec vos amis et valable 1 an.

Pour plus d'information : <https://www.belgiantrain.be/fr/tickets-and-railcards/overview-products>

› BUS

Les transports en bus, tram et métro de Bruxelles sont gérés par la STIB (www.stib-mivb.be/). Tous les horaires et toutes les lignes sont consultables sur le site Internet.

Le prix du billet dépend de la fréquence de voyage et de la distance parcourue.

Si vous êtes étudiant, âgé de 12 à 24 ans et vous désirez acheter ou renouveler un abonnement scolaire, vous bénéficiez d'un tarif préférentiel.

Pour plus d'informations :

<https://school.stib-mivb.be/fr>

› VÉLO

ProVélo propose la location de vélos avec assistance électrique ou non pour une durée de 3 mois à 1 an.

Tarifs & informations : <https://www.provelo.org/>

NEW → un projet à la Haute Ecole Lucia de Brouckère est en cours pour mettre à disposition de ses étudiants des vélos gratuits...

› TAXI

Se déplacer en taxi peut vite coûter cher en Belgique. Si vous n'avez pas d'autres solutions, il est préférable de le réserver par téléphone car il y a peu de taxis disponibles qui circulent dans les rues. À noter qu'une course de nuit peut être surtaxée. Les taxis disponibles à la sortie des aéroports sont également plus chers.

RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE :

Il existe différents opérateurs téléphoniques en Belgique. Il est intéressant de se renseigner sur leur site internet pour connaître les différents tarifs et forfaits pour déterminer celui qui correspond le mieux à vos besoins : Proximus : www.proximus.be Voo : www.voo.be

Orange : www.orange.be

Base : www.base.be

Si vous êtes originaire d'un pays de l'UE : les frais de Roaming ont été supprimés au sein de l'UE. Pensez à vérifier auprès de votre opérateur votre forfait peut être utilisé en Belgique.

INDICATIF TÉLÉPHONIQUE POUR LA BELGIQUE : + 32

Santé

NUMÉROS D'URGENCE

Le numéro d'urgence « 112 » est le seul numéro d'urgence que vous pouvez appeler gratuitement si vous avez besoin de l'aide urgente des services d'incendie, d'une équipe médicale ou de la police.

Le numéro d'urgence « 1733 » permet de joindre un médecin de garde en dehors des heures de service des médecins généralistes ainsi que les week-ends et jours fériés. Ce numéro, lié aux services locaux de garde, est destiné à l'assistance médicale non urgente.

HÔPITAUX DE BRUXELLES

HOPITAL UNIVERSITAIRE ERASME

Rte de Lennik 808, 1070 Bruxelles

+32 (0) 2 555 31 11

www.erasme.ulb.ac.be

HÔPITAL JOSEPH BRACOPS

Rue Dr Huet, 1070 Anderlecht

+32 (0) 2 556 12 90

www.his-izz.be/fr/hopitaux-iris-sud/site-joseph-bracops

CLINIQUES DE L'EUROPE Av.

De Fré 206, 1180 Uccle

+32 (0) 2 614 20 00

www.cliniquesdeurope.be

UZ BRUSSEL

Av. du Laerbeek 101, 1090 Jette

+32 (0) 477 41 11

www.uzbrussel.be

CENTRES MÉDICAUX DE JODOIGNE

CENTRE MÉDICAL DE JODOIGNE

Allée des Sorbiers 1, 1370 Jodoigne

+32 (0) 10 43 68 00

ESPACE MÉDECINE SPÉCIALISÉE (EMS)

Av. des Combattants 19, 1370 Jodoigne

+32 (0) 10 22 49 97

MÉDECINS

Le médecin généraliste est le premier contact en cas de maladie ou de blessure (sauf blessures graves où il est préférable de se rendre directement aux urgences).

Les médecins généralistes consultent sur rendez-vous à leur cabinet. Le site <https://www.doctoranytime.be/> permet de trouver rapidement les disponibilités des médecins les plus proches



Santé

PHARMACIE

Chaque ville dispose de nombreuses pharmacies généralement ouvertes du lundi matin au samedi midi.

En dehors des horaires d'ouverture, certaines pharmacies de garde restent ouvertes les nuits, week-ends et jours fériés. Pour connaître les pharmacies de garde autour de vous, rendez-vous sur le site :

www.pharmacie.be

The infographic is a grid of colored boxes with icons and text. The top-left box is red and white, featuring a 24/7 headset icon and the text 'LES NUMEROS A CONNAITRE EN CAS D'URGENCE'. Below it is a 3D white figure wearing a red firefighter's helmet and holding a red fire extinguisher. The top-middle box is red, showing the number '112' with a telephone icon, an ambulance icon, and the text 'AMBULANCE' and 'LES POMPIERS' with a flame icon. The top-right box is blue, showing the number '101' with a telephone icon, a flame icon, and the text 'Politie Police'. The bottom-middle box is yellow, showing the number '070 245 245' with a telephone icon, a speech bubble icon, and the text 'Intoxications'. The bottom-right box is green, showing the number '1722' with a telephone icon, a water splash icon, and the text 'Appelez le 1722 en cas de tempête ou d'inondation' and a note: 'L'activation du 1722 sera toujours annoncée via les médias.'

Argent et compte bancaire

La monnaie d'usage en Belgique est l'Euro (€). Il est possible de retirer de l'argent aux distributeurs de billets disponibles dans chaque ville à l'aide d'une carte Bancontact/Mister Cash, Visa, Mastercard, Maestro, etc. Vérifiez auprès de votre banque pour connaître les frais éventuels liés à un retrait en liquide.

Vous avez également la possibilité d'ouvrir un compte bancaire auprès d'une banque belge. Il vous suffit pour cela de vous rendre dans n'importe quelle agence bancaire en vous munissant :

- de votre passeport ou de votre carte d'identité (pour les citoyens de l'UE)
- de votre preuve d'inscription à la HELdB
- un document prouvant votre adresse à l'étranger si celle-ci n'est pas mentionnée sur votre document d'identité
- de votre justificatif d'inscription à la commune (annexe 15) OU d'un justificatif de domicile dans votre pays d'origine

Que faire en cas de perte ou de vol de ma carte bancaire belge ?

1. Appelez immédiatement « Card Stop » - tél. : +32 (0)70/344.344.
Card Stop est opérationnel 24/24 heures, en Belgique et à l'étranger.
2. Prévenez votre organisme bancaire.
3. Déposez plainte auprès du commissariat de police le plus proche.

DÉCHETS, RECYCLAGE

Le tri des déchets est obligatoire en Belgique. Les consignes de tri peuvent être différentes d'une ville à l'autre. De manière générale, les ordures ménagères et autres déchets sont collectés de manière régulière.

Afin de connaître le calendrier des collectes (dates et heures de dépôt de vos poubelles) de votre région, téléchargez l'application mobile « Recycle ! » ou consultez le site web de votre commune.

MAGASINS

Les magasins d'alimentation en Belgique sont généralement ouverts du lundi au samedi de 8h/9h à 18h30/20h00. Certains magasins de proximité sont ouverts le dimanche à horaires variables.

Découvrir Bruxelles

La ville de Bruxelles est riche d'un patrimoine et d'un folklore encore bien vivants. Voici une brève description des lieux les plus importants mais il vous restera encore bien d'autres choses à découvrir pendant votre séjour, que ce soit à Bruxelles ou dans toute la Belgique. Voici quelques sites utiles pour programmer vos escapades :

<https://visit.brussels/>

<https://www.getyourguide.fr/>



Grand-Place de Bruxelles

La Grand-Place, Grand Place ou Grand'Place est la place centrale de la ville belge de Bruxelles. Mondialement renommée pour sa richesse ornementale, elle est bordée par les maisons des corporations, l'hôtel de Ville et la Maison du Roi. Victor Hugo, la considérait comme l'une des plus belles places du monde.



Atomium de Bruxelles

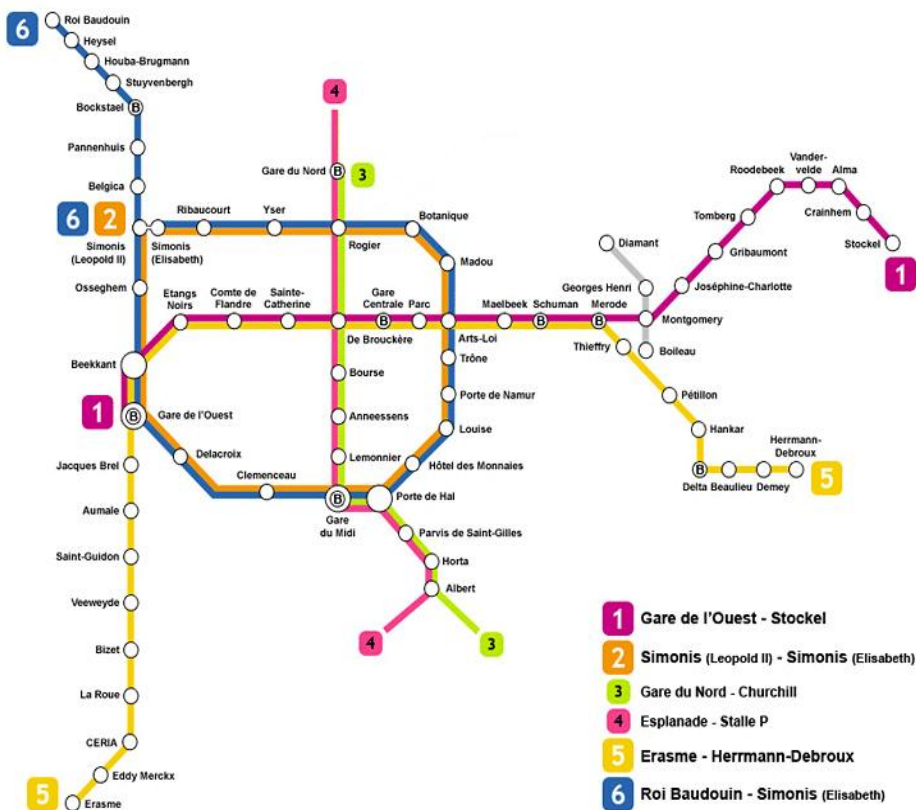
L'Atomium est un monument de Bruxelles, en Belgique, construit à l'occasion de l'Exposition universelle de 1958 et représentant la maille conventionnelle du cristal de fer agrandie 165 milliards de fois. Il est situé à Laeken sur le plateau du Heysel où eut lieu cette exposition.

LES TRANSPORTS À BRUXELLES

Les transports publics à Bruxelles sont assez efficaces.

Le métro, les bus et les trams vous emmèneront vers toutes les destinations possibles dans et autour de Bruxelles, de tôt le matin à tard le soir. Mais vous pouvez aussi vous déplacer à vélo, en scooter ou en appelant un Uber.

1- Métro



Lignes 1 et 5 : elles traversent Bruxelles d'est en ouest. Elles sont pratiques si vous souhaitez vous rendre au Parc de Bruxelles et au Palais du Cinquantenaire.

Lignes 2 et 6 : ces lignes sont circulaires. La ligne 6 va jusqu'au Brupark, où se trouve l'Atomium.

Lignes 3 et 4 : ces lignes traversent la ville du nord au sud et sont utiles si vous souhaitez vous déplacer entre la Gare du Midi et le centre-ville.

Les horaires du métro de Bruxelles sont compris entre 05h30 et 00h00. Le métro ouvre à 06h00 les samedis, dimanches et jours fériés. Certaines lignes comme les lignes 3 et 4 fonctionnent tous les jours à partir de 05h00.

Il y a généralement un passage toutes les 6 à 10 minutes.

2- Tram



Parmi les 19 lignes de tramway existantes à Bruxelles, certaines méritent d'être mentionnées pour leur intérêt touristique :

Les lignes 92 et 94 : elles traversent la partie haute de la ville. Les tramways s'arrêtent au Parc de Bruxelles, au Palais Royal de Bruxelles, aux Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, à l'église Notre-Dame du Sablon, au Palais de Justice et à l'avenue Louise.

Les lignes 32 et 33 : même si elles ne fonctionnent que jusqu'à 20h, leur parcours est similaire à celui des lignes 3 et 4 du métro (métro léger). Elles relient la Gare du Midi au centre-ville, via le boulevard Anspach, où se trouvent la Grand-Place, la Bourse et d'autres points d'intérêt.

Ligne 5 : elle va jusqu'à Brupark (Atomium), cette ligne est une bonne alternative à la ligne 6 du métro.

Les horaires du tramway sont très proches de ceux du métro. Bien que cela dépende de chaque ligne, les tramways commencent généralement à fonctionner à partir de 06h00 et terminent leur service vers minuit.

3- Bus

Les bus de nuit (Noctis) peuvent vous ramener chez vous le week-end, mais de manière générale, le métro et les tramways devraient suffire pour vous rendre à n'importe quel endroit de la ville.

Comme dans de nombreuses autres villes, les bus de nuit fonctionnent le week-end. Ces bus de nuit à Bruxelles s'appellent les Noctis et sont en service les vendredis et samedis jusqu'à 03h00 du matin.

Toutes les lignes Noctis partent de la Place de la Bourse et prennent des directions différentes pour desservir les zones les plus éloignées.

Les prix des billets pour les bus de nuit sont les mêmes que ceux des lignes fonctionnant pendant la journée.



4- Scooters

Vous avez un petit trajet à faire en ville mais, en y réfléchissant, c'est un peu long à pied et trop compliqué en voiture ou en bus ? A Bruxelles, depuis quelques mois, une solution s'offre à vous : les scooters électriques partagés.

Les scooters se trouvent principalement dans les quartiers animés de Bruxelles mais aussi dans des zones plus reculées.

Quels sont les tarifs : 1€ la première minute (ou pour déverrouiller un scooter) puis 0,15€/min.

5- Vélo - Villo

Villo ! est un système facilement accessible et économique. Les vélos en libre-service peuvent être loués à la journée ou à la semaine. Vous les trouverez dans les stations Villo ! réparties dans les 19 communes de Bruxelles-Capitale.

Les tarifs de location sont très abordables. Il suffit d'une carte de crédit (Visa ou Mastercard) ou d'une carte de débit (Maestro ou Bancontact) pour louer un vélo dans une station Villo ! équipée d'un lecteur de carte. Toutes les stations ne sont pas équipées d'un terminal de paiement. Nous vous conseillons donc de vous inscrire directement sur le site internet ou via l'application officielle Villo !

Quels sont les tarifs ? Pour 24 heures : le montant de la location journalière est de 1,60 €.

Pour 7 jours consécutifs : le montant de la location pour une semaine est de 8,20 €.

6- Uber



U B E R

Moins cher qu'un taxi, facile à réserver.

<https://www.uber.com/global/fr/cities/brussels/>

Découvrir la Belgique

La Belgique est un très beau pays. Même s'il n'est pas très grand, nous sommes sûrs que vous trouverez toujours quelque chose à faire ici.

Voici les autres endroits que nous vous recommandons :



Jardins du Mont des Arts (Bruxelles)



Anvers (la grande place)



Bruges (Quartier ancien)



The Zwin (le parc naturel de la mer du nord)



Liège (les marches de Buren...)



Namur (la Meuse)

→ Pour découvrir tous les lieux culturels de Bruxelles, rendez-vous sur www.visitbrussels.be

Les musées

Tu aimes lézarder dans les musées ? Tous les musées bruxellois et wallons sont gratuits le premier dimanche de chaque mois !



→ Pour découvrir tous les musées de Bruxelles, rendez-vous sur www.brussel museums.be

Le Carnaval de BINCHE



Le carnaval de Binche est un des plus anciens carnivals de Belgique. Il a été reconnu en 2003, par l'UNESCO comme chef-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité.

Les festivités se déroulent en deux parties : le carnaval proprement dit et l'avant-carnaval, temps des « soumonces ». Le carnaval commence 49 jours avant Pâques et les soumonces six semaines avant les trois « jours gras ».

JODOIGNE

Le paysage de la ville de Jodoigne est vert. Cette petite ville de 73 km², et habitant 13.241 individus, est située dans la campagne brabançonne.

Le lieu idéal pour faire de longues balades au calme.



Formalités avant de quitter la Belgique :

L'heure du départ approche et avec elle toute une série d'étapes à réaliser avant de quitter le territoire belge.

INFORMER LA HELdB DE VOTRE DÉPART

Il est nécessaire d'informer votre date de départ au Bureau des Relations Internationales ainsi qu'au professeur relai de votre section. Assurez-vous de faire compléter et signer tous les documents nécessaires pour votre dossier de mobilité.

RADIATION À L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Avant de quitter la Belgique, il faut vous rendre au service des étrangers de votre lieu de résidence pour signaler votre départ et clôturer votre dossier auprès de l'administration communale.

LOGEMENT

Informez votre propriétaire bien à l'avance de votre date de départ afin de pouvoir organiser toutes les modalités liées à votre départ (état des lieux de sortie, remise des clés, récupération de la garantielocative, etc.)

RÉSILIATION DES ABONNEMENTS ET COMPTES BANCAIRES

Prenez vos dispositions pour résilier à temps les éventuels abonnements que vous auriez pu souscrire ainsi que la fermeture du compte bancaire qui nécessite peut-être que vous vous rendiez à l'agence bancaire.



Notes

A series of 20 horizontal dotted lines for writing notes.



Haute École Lucia de Brouckère

**Bureau des Relations
Internationales**

**Bât. 7 - 2ème étage - Bureau
ES16**

Campus CERIA
Avenue Emile Gryson
1 - 1070 Bruxelles
Belgique

bri@heldb.be

+32 (2) 526 70 56

BRI

**Bureau des Relations
Internationales**

Rejoignez-nous



www.heldb.be/international



Heldb_erasmusplus



HELdB - Erasmus+



HELdB Erasmus

heldb

**haute école
lucia de brouckère**